

DEPARTEMENT DES HAUTES PYRENEES

COMMUNE D'AGOS -VIDALOS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
13 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le treize février à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le deux février deux mille dix-sept, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ABBADIE Jean-Marc

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Votants : 11
11		11 dont 1 procuration

Présents :

M. ABBADIE Jean-Marc, Maire -

M^{me} MOURET Simone - Messieurs BATTISTON Patrick - LACRAMPE Alain, Adjoints -

M^{me} LANCIEN Catherine - Messieurs SASSUS Lucien - MAYSTRE Yves ASELMEYER Yves - VERGE Didier - SOUTRIC Pierre

Excusée : M^{me} GALCERA Valérie donne procuration à M. VERGE Didier

Secrétaire de séance : Madame MOURET Simone

Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, nulle observation n'est faite, il est approuvé à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour.

2017/14 - Information des délibérations modificatives prises

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

- 6761	+ 11 305.00 €
- 615231	- 11305.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité vote les décisions prises.

2017/15 – O2 Roche

Monsieur le Maire donne lecture de la réponse O2 Roche à notre courrier concernant le rocher d'escalade pour les enfants. Au vu des garanties demandées engageant la responsabilité de la Commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, il est décidé de ne pas donner de suite à cette demande.

2017/16 – Statuts S.D.E.

Monsieur le Maire donne lecture des statuts du Syndicat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte les statuts.

2017/17 - Courrier Borges

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par Monsieur BORGES à l'ensemble du Conseil Municipal. Un courrier accusant réception à cette lettre lui a été transmis. Une copie des courriers sera transmise à notre avocat Me CAMBOT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, missionne Monsieur le Maire pour ester en justice en fonction de l'évolution de la position de Monsieur BORGES.

2017/18 - Attribution compensation Communauté de Commune Pyrénées Vallées des Gaves

Monsieur le Maire présente le tableau élaboré par la Communauté de Communes concernant l'attribution de compensation du montant 2016 soit 41 327 €. Il convient pour 2017 de déduire les charges qui ne seront plus supportées par la Commune à ce montant.

- GEMAPI : 2 870 €
- SYMILH : 1 423 €
- Soit 4 293 € 41 327 € - 4 293 € = **37 034 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette attribution.

2017/19 – Enquête publique SOCARL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique débutera le 13 février et se terminera le 15 mars 2017.

Monsieur MENGELLE, Commissaire Enquêteur sera présent à la Mairie les mercredi 15 février et 15 mars de 15 h à 18 h pour recueillir les avis des citoyens.

De son côté, le Conseil Municipal délibère favorablement en s'appuyant sur les arguments présentés et discutés avec la SOCARL (vente du caillou – avance/consommation).

2017/20 – Convention Pibeste – Réseau GRANIT

Une convention devrait être signée entre la Commune et l'Association « Réseau Granit », représentée par Monsieur NOGUERAS Jean.

Le collectif (Sécurité civile, croix rouge, Département) souhaiterait aménager une partie du bâtiment « Gare inférieure du Pibeste ». Pour cela ils réaliseraient une partie des travaux en déduction du montant des loyers.

Monsieur le Maire présente le premier projet de convention. Après discussion, certains points seront repris avant signature et après validation par l'ADAC et après accord des deux parties (travaux réalisés sous contrôle de la Commune).

2017/21 – Renouvellement contrat d’assurances statutaires du CDG 65

Monsieur le Maire donne lecture du projet de délibération proposant le renouvellement du contrat d’assurances garantissant l’ensemble des risques financiers de la collectivité liés au régime de protection sociale du personnel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité, approuve le projet de délibération et autorise Monsieur le Maire à signer le document.

2017/22 – Missions du géomètre – M. DUVERSIN

Monsieur le Maire présente les interventions de M. Duversin (géomètre de notre commune) sur le territoire Communal :

- Vérification du cadastre – Terrain MITROPE
- Terrain DUSSELM (plantation)
- Conseils sur réflexion accès divers quartiers du village

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité, décide de confier ces travaux au géomètre et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

2017/23 – Primes Secrétaire de Mairie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les primes IAT et IEMP dont bénéficie notre secrétaire de Mairie doivent être validées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité, décide de maintenir les primes que Madame Nathalie IGAU percevait au PLVG avant sa mutation à la Mairie.

2017/24 – Attribution NBI, régisseur de recettes

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la prime « régisseur de recettes » est attribuée pour la gestion des recettes (location salle des fêtes, tickets de cantine).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité, décide d’attribuer cette prime à Madame Nathalie IGAU.

2017/25 – Mise à jour du tableau des effectifs du personnel

Monsieur le Maire rappelle qu’une fiche de poste est élaborée pour chaque agent de la collectivité (Philippe GALAU, Nathalie IGAU) reprenant les tâches à effectuer.

Monsieur le Maire présente la fiche de poste d’Antoine DA SILVA qui intègre depuis le 1^{er} février 2017 l’effectif de notre personnel à temps partiel.

Monsieur le Maire indique que le Centre de Gestion demande une mise à jour du tableau des effectifs pour l’année 2017.

Monsieur le Maire rappelle que la prime de fin d’année qui correspond au montant du salaire net et qui est versée semestriellement sera comme les années précédentes attribuée à l’ensemble des collaborateurs.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Questions diverses

- Reprise concession Famille CHA
- Visite de la Sous-Préfète le 17 février 17
- Repas des aînés le 19 mars 2017

La séance est levée à 22h30.

Feuille de clôture du conseil municipal du 13 février 2017

2017/14 - Information des délibérations modificatives prises

2017/15 – O2 Roche

2017/16 – Statuts S.D.E.

2017/17 - Courrier Borges

2017/18 -Attribution compensation Communauté de Commune Pyrénées Vallées des Gaves

2017/19 – Enquête publique SOCARL

2017/20 – Convention Pibeste – Réseau GRANIT

2017/21 – Renouvellement contrat d'assurances statutaires du CDG 65

2017/22 – Missions du géomètre – M. DUVERVIN

2017/23 – Primes Secrétaire de Mairie

2017/24 – Attribution NBI, régisseur de recettes

2017/25 – Mise à jour du tableau des effectifs du personnel

<i>ABBADIE J.Marc</i>	<i>MOURET Simone</i>	<i>BATTISTON Patrick</i>
<i>LACRAMPE Alain</i>	<i>MAYSTRE Yves</i>	<i>ASELMEYER Yves</i>
<i>LANCIEN Catherine</i>	<i>SASSUS Lucien</i>	<i>GALCERA Valérie Excusée</i>
<i>VERGE Didier</i>	<i>SOUTRIC Pierre</i>	